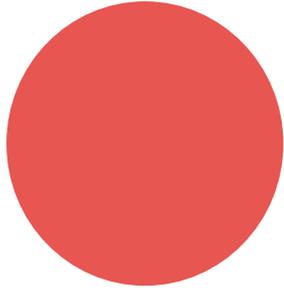
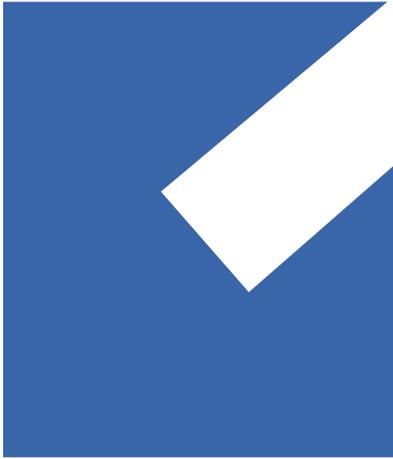




AVS
Association
de Prévention
du Site de
la Villette



**Rapport
d'activité
2015**



Préface

Melanie JODER, Présidente

Olivier FLAMENT, Directeur Général

1

Prévention spécialisée

1.1 Actions éducatives	→	5
1.2 Actions culturelles	→	8
1.3 Ateliers Radio Télé La Villette	→	9
1.4 Partenariats	→	13

2

Insertion socioprofessionnelle

2.1 Insertion par l'activité économique	→	14
2.2 Dispositif de préparation à l'emploi	→	16
2.3 Mobilité internationale	→	19
2.4 Formation	→	22

3

Développement social

3.1 Culture	→	30
Parcours d'éducation artistique et culturelle		
3.2 Egalité	→	38
Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi		
3.3 Santé	→	43
Atelier Santé Ville		

ANNEXES

Le Conseil d'Administration de l'APSV	→	52
L'équipe de l'APSV	→	53

La Présidente

Avec les tragiques évènements qui ont endeuillé Paris en début et en fin d'année, le renforcement du lien social est apparu plus que jamais comme une impérieuse nécessité au cours de l'année 2015. L'APSV, qui est devenue un acteur incontournable en matière d'éducation, de prévention et d'intégration dans le Nord-Est parisien et spécifiquement sur le site de la Villette a, dans ce contexte, apporté son concours précieux à cette démarche.

Les établissements publics du site de la Villette, chargés chacun dans leur domaine d'une mission de démocratisation de la culture, sont particulièrement attachés aux actions conduites par l'APSV en matière d'intégration, d'accès à la culture et lutte contre toutes les formes d'exclusions et de discriminations. Cette année encore, ils ont pu compter sur l'APSV pour faire venir dans leurs murs des publics qui ne franchissent pas spontanément les portes de leurs institutions. A travers l'association, ils peuvent mettre en œuvre une action sociale et de prévention concrète et coordonnée sur l'ensemble du site, inédite pour des établissements culturels.

A l'heure où l'APSV va fêter ses trente ans, je souhaite, au nom du conseil d'administration, remercier l'ensemble des collaborateurs de l'association et son directeur général pour leur créativité, leur efficacité et leur engagement sans faille en faveur de l'inclusion sociale.

Préface



Melanie Joder

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Le Directeur Général

Si l'APSV a poursuivi en 2015, ses actions d'éducation, de prévention et d'insertion notamment auprès des jeunes du Nord Est Parisien, l'association fut traversée par les événements tragiques de l'année.

En partenariat avec les Etablissements du site de la Villette, l'Etat, et notamment la Préfecture, et la Ville de Paris, nous avons développé de nouveaux axes d'intervention afin de réduire les inégalités sociales et répondre aux tensions qui traversent notre société.

Ainsi, des sensibilisations pour les jeunes, des formations pour les professionnels de l'arrondissement ont été mises en œuvre sur les questions de laïcité et de fait religieux. Nous avons également développé un nouveau projet d'éducation à l'image et de citoyenneté afin de permettre aux jeunes les plus fragiles de prendre du recul sur l'environnement médiatique et politique et de construire leurs valeurs sociétales leur permettant de se sentir intégrés. Enfin, des parcours d'éducation artistique furent spécifiquement destinés à des primo-arrivants sur le territoire français : la culture comme espace de socialisation et d'éducation est l'un des enjeux du projet associatif. La Villette est un lieu dont la richesse permet la mise en pratique d'actions innovantes d'insertion.

En vue de réduire les fractures sociales de notre territoire, l'équipe de l'association s'est largement mobilisée pour lutter contre le chômage, contre les discriminations et réduire les inégalités territoriales de santé. Nous avons, en outre, redéployé nos projets de formation pour qu'ils soient orientés vers ceux qui en ont le plus besoin.

Je remercie, l'ensemble des équipes pour leur investissement, de nos partenaires institutionnels et financiers pour leur soutien, qui permet à 3000 usagers de bénéficier de nos actions sociales, d'insertion et de prévention.

Olivier Flament

Préface



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015**

Prévention spécialisée



Le secteur prévention de l'APSV, composé de deux éducateurs, deux animateurs, une responsable de service et d'intervenants ponctuels, intervient sous plusieurs formes :

- Travail éducatif dans l'espace public, sur le site de la villette, auprès des jeunes
- Actions d'animation et de prévention, notamment à partir d'activités culturelles
- Proposition d'accompagnement socioprofessionnel en partenariat avec les associations de prévention spécialisée du territoire



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

1.1 ACTIONS ÉDUCATIVES

Maraudes

Le mode d'entrée en contact avec les jeunes dans le parc de la Villette se fait par le biais des maraudes régulières. L'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes, de connaître leurs lieux de regroupement et la manière dont les jeunes occupent cet espace. Dans un premier temps, il s'agit pour nous d'être visibles et disponibles afin de recueillir leurs éventuelles demandes. Les jeunes que nous rencontrons connaissent des situations plurielles. Accompagner le jeune nécessite la prise en compte de sa singularité, de ses particularités. Conscients de la complexité de sa situation qui le relie au monde, aux autres, à l'école, à l'emploi, cela nous oblige donc d'abord et, avant tout, à nous mettre dans une posture compréhensive, dans une position d'écoute active, d'être disposés à accueillir sa parole et de décoder ses représentations, ses comportements, ses expériences, ses centres d'intérêt. Cette analyse est un préalable à la formulation de tout projet personnel ou professionnel. Cela nous permet d'adapter une réponse globale. Nos outils d'insertion nous permettent de jouer le rôle de médiateur avec le jeune dans une expérience concrète de travail ou de stage par exemple.

En 2015, 191 jeunes ont été contactés et suivis par ce biais (64% de garçons et 36% de filles). Ils ont majoritairement entre 16 et 21 ans.

1.
**Prévention
spécialisée**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Les lieux de regroupement

Dans le parc de la Villette, nous avons identifié plusieurs lieux de regroupement où les jeunes se retrouvent, parfois juste pour errer, parfois pour des activités ou consommations illicites :

- Un des lieux privilégiés est un petit parc de jeux près du Zénith, transformé en « salle de musculation plein air ». En majorité, ces jeunes sont originaires du 19^{ème} arrondissement, et en particulier des quartiers périphériques du Parc. Aucune fille ne fréquente ce lieu. Souvent, nous rencontrons des petits groupes de filles à distance de la salle de musculation assises sur l'herbe avec les mêmes morceaux de musique qui tournent en boucle.
- Sur la prairie du cercle, côté sud, des petits groupes improvisent des matchs de foot, des séances de musculation en attendant que des places se libèrent à la « salle musculation ».
- A proximité du jardin des bambous, il existe plusieurs lieux de regroupement pour les jeunes. On y rencontre de jeunes couples à l'abri dans la bamboueraie. D'autres petits groupes se forment dans le cylindre sonorisé. Ces groupes ont une activité commune autour de la consommation de cannabis et d'alcool. C'est aussi un lieu de transaction, la configuration du jardin s'y prêtant parfaitement.
- Le long de la Grande Halle, en fin de journée, des jeunes (plus de 25 ans) se retrouvent pour passer « un bon moment ensemble » comme ils disent. Sans emploi, parmi eux certains sont SDF. Autre particularité que nous constatons, la problématique de l'alcoolisme chez ce groupe.

1.
Prévention
spécialisée



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Des maraudes à l'accompagnement individuel

A partir de ces contacts, nous accompagnons certains d'entre eux plus individuellement (131 jeunes en 2015).

Une fois la relation éducative établie, les demandes des jeunes se précisent. Leurs préoccupations sont le plus souvent liées à l'accès à l'emploi. Nous rencontrons des jeunes peu ou pas qualifiés qui, pour la plupart, ont été déscolarisés assez tôt. Une orientation subie, un parcours scolaire chaotique se soldent soit par un échec, soit par l'arrêt prématuré de la scolarité ou pour d'autres, par l'obtention d'un diplôme, mais sans lien véritable avec un projet de vie.

Notre intervention auprès de ces jeunes consiste à leur proposer un espace qui permettra la construction d'un parcours individualisé, pour une prise en charge sociale globale (scolarité, santé, emploi, etc..).

1.
**Prévention
spécialisée**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

1.2 ACTIONS CULTURELLES

L'intervention de l'association se conçoit à deux niveaux :

- Accompagnement des acteurs socio éducatifs pour l'information et l'accessibilité aux ressources culturelles du site
- Activités d'animations et de parcours d'éducation artistique à destination des jeunes

Ainsi les structures de travail social peuvent :

- découvrir le site et ses ressources,
- être orientées vers les salariés des établissements culturels du site en charge des relations avec les structures associatives et / ou de travail éducatif et social,
- être destinataires d'information numérique concernant les ressources du site de La Villette (à destination des structures de travail social et / ou éducatif de Paris et de la Seine-St-Denis et les équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- être informées régulièrement des projets culturels, ateliers et animations mis en place par l'APSV dans le cadre de l'accès à la culture,
- élaborer des parcours d'éducation artistique

1.2 Actions culturelles



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

1.3 ATELIERS RADIO TÉLÉ LA VILLETTE

Le dispositif RADIO TELE LA VILLETTE (<http://rtlv.fr/>) a pour objet de favoriser un cadre éducatif par une action d'animation et de mettre en place des activités d'éducation à l'image à travers des ateliers de réalisation de reportages et/ou de fiction radio et vidéo sur le site de la Villette pour les jeunes accueillis par l'APSV, des structures de travail social et éducatif parisiens (arrondissements du Nord Est Parisien quartiers politique de la ville).

Objectifs :

- Accompagnement éducatif des jeunes
- Identification des besoins et mise en place d'actions co-construites pour l'accès à la culture
- Construction et animation d'ateliers pour l'écriture d'un sujet ainsi que sa réalisation technique
- Sensibilisation à la liberté d'expression, à l'analyse de l'image et des sources de l'information ainsi qu'à la diffusion (l'usage des réseaux sociaux en particulier liés aux droits à l'image).

Le projet participe à l'action globale de l'APSV en matière de prévention, d'accès à la culture et d'éducation artistique en particulier pour ces populations des quartiers en difficultés.

Publics ciblés :

- enfants (prévention de l'échec scolaire)
- jeunes adolescents (prévention sociale et de la délinquance)
- collégiens, lycéens et stagiaires des dispositifs linguistiques et de remise à niveau

**1.3 Ateliers
Radio Télé La
Villette**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Partenaires :

Club de prévention MCV, Club de prévention AJAM, Centre social et Culturel J2P, Centre Social CAF Tanger, Centre Social Danube, Lycée d'Enseignement Professionnel D'Alembert, Collège Brassens, Ecole Barbanègre, Collège Guillaume Budé, Collège G. Rouault

Déroulement :

Les ateliers se déroulent sur plusieurs séances allant de 6 à 10 demi-journées avec des groupes de quatre à douze participants sur le site de La Villette, dans les différents établissements culturels du site principalement, mais aussi parfois hors les murs.

Ils se déroulent toute l'année et lors des périodes de vacances scolaires, mercredis et/ou soirées pour ce qui est du hors temps scolaire et en semaine dans le cadre des partenariats avec des établissements scolaires. Lors de chaque session, il est proposé au groupe de visiter une exposition, assister à un spectacle et développer autour de ces visites des outils journalistiques ou de fiction (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews, de chroniques ou de scènes) et, pour les participants qui le désirent, de s'associer aux aspects techniques de post production des émissions (montage et mise en ligne) via un atelier d'initiation ad hoc.

Chaque session se déroule en séances de 2 ou 3 heures.

**1.3 Ateliers
Radio Télé La
Villette**

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

CHIFFRES 2015

Le public a été pour quasi-moitié composé de jeunes 14-18 ans et d'enfants 6-12 ans avec une proportion d'environ 60% pour les filles contre 40% pour les garçons.

38 ateliers ont été mis en place dont 1 atelier radio et 35 ateliers vidéo
103 participants dont :

93 des quartiers Politique de la Ville du 19e arrondissement (62 filles et 31 garçons)

10 d'autres quartiers (6 garçons, 4 filles) :

8 participants (6 filles et 2 garçons) aux Ateliers Photo Son et Vidéo dans le cadre des activités estivales

Les ateliers

Les ateliers vidéo ;

→ 16 ateliers avec les élèves de collèges Rouault et Guillaume Budé autour des différents établissements culturels du parc de La Villette (la danse contemporaine au Conservatoire National Supérieur de Danse et de Musique de Paris pour l'un, et les sous-sols de la Grande Halle de la Villette pour l'autre)

→ 20 ateliers avec le collège Brassens (section segpa), le centre d'accueil de jour Suzanne Aussaguel, l'école élémentaire Barbanègre les CEMEA et le SAU75 autour d'une rencontre technique et artistique dans les coulisses du Théâtre Paris Villette, d'un atelier Danse avec l'EPPGHV, d'une visite du CNSMDP et d'une fiction théâtre forum

→ 1 série d'atelier fiction chorégraphique dans le cadre des VW (dispositif ville vie vacances).



**1.3 Ateliers
Radio Télé La
Villette**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Les ateliers radio :

2 promenades sonores réalisées en partenariat avec la PJJ de Seine Saint Denis dans le cadre de peines de TIG et réparation pénale.

Evaluation 2015 :

Chaque atelier a fait l'objet d'une restitution avec le groupe concerné dans le cadre d'une projection publique et sur le site internet. Les retours avec les encadrants socioprofessionnels des groupes sont encourageants puisque chacune des structures souhaite poursuivre notre partenariat.



**1.3 Ateliers
Radio Télé
La Villette**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015



1.4 PARTENARIATS

En 2015, le pôle éducatif de l'APSV a poursuivi son partenariat avec la Mission métropolitaine des conduites à risque en s'engageant dans le groupe de travail «Engagement des jeunes dans le trafic, quelle prévention ? ». Ce travail a fait l'objet d'une restitution lors des journées de la prévention en novembre 2014 à Saint Denis.

Nos partenariats avec les associations de prévention spécialisée ont fait l'objet de rencontres régulières et de mise en œuvre d'actions coordonnées.

L'APSV a également participé à l'élaboration du Contrat de Jeunesse du 19ème arrondissement et du contrat de Prévention et de Sécurité du 19e arrondissement, dont la signature est prévue pour mai 2016.

Enfin, l'APSV coordonne le Comité stratégique prévention et sécurité du site de la Villette réunissant l'ensemble des responsables sécurité du site et le commissariat du 19ème arrondissement. Instance d'échanges, d'anticipation et d'analyse des événements, ce comité permet de réguler et coordonner les modalités d'intervention sur le site afin de prévenir incivilités et délinquance.

1.4
Partenariats



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015



Insertion socioprofes- sionnelle

2

2.1 INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



L'APSV, en tant que personne morale, préside un groupe économique solidaire créé en septembre 2013 et composé de

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

- L'APSV
- Villette emploi AI
- Villette emploi ETTI
- Villette emploi Services.

Présentation

Villette emploi est un groupe économique solidaire spécialisé dans le domaine culturel. Il propose du personnel en intérim pour des missions d'accueil, de manutention, de médiation culturelle, d'administration, de vestiaire. Le groupe réalise également des prestations de services en fonction des projets ou dans le cadre de marchés publics.

Insertion

Villette emploi ne recrute que des personnes sans emploi et favorise leur insertion par l'activité économique. Parallèlement aux missions de travail, les salariés suivent un accompagnement social et professionnel afin de favoriser leur insertion dans un emploi durable. Villette emploi place la personne au cœur de sa démarche.

Présentation du Groupe

Villette emploi est composée :

- d'une association intermédiaire (loi 1901), qui met à disposition du personnel auprès d'établissements culturels, pour des missions de courte durée, à partir de 3 heures. L'association reste l'employeur du salarié.
- d'une entreprise de travail temporaire d'insertion (loi 1901). Soumise à l'ensemble des règles relatives au travail temporaire, l'ETTI propose de missions d'intérim qualifiées de moyenne et longue durée (de plusieurs jours à plusieurs mois)
- d'une EURL, qui propose des prestations globales, avec le même personnel en insertion.

Ces entreprises sont conventionnées par la Direccte et sont partenaires de Pôle emploi.

- Plus de 70 000 heures de travail ont été effectuées en 2015 pour environ 150 salariés en parcours d'insertion.

Démarche qualité

Villette emploi a obtenu en novembre 2015 la labellisation de son activité (label cèdre accompagné par la fédération coorace). La certification vise à la mise en place d'un système d'amélioration continue de la qualité pour répondre en priorité aux exigences des personnes en situation de précarité et à celle des clients et financeurs.

Ces dispositifs ont permis de proposer environ 65 000 heures de travail en 2015 pour 150 demandeurs d'emploi.

2.2 DISPOSITIF DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Afin d'accompagner ceux qui le souhaitent sur un parcours d'insertion socioprofessionnelle, nous avons conçu un dispositif collectif de préparation à l'emploi. Durant une semaine, plusieurs fois par an, une quinzaine de jeunes se retrouvent à l'APSV, accompagnés par un éducateur, pour un temps de remobilisation de leur projet professionnel. A la fois apport de connaissance (santé, logement, emploi, etc.) et de transmission de techniques en recherche d'emploi, ce dispositif est avant tout un espace de socialisation. C'est une première phase de remobilisation. Il permet également d'offrir une opportunité de première expérience professionnelle et une initialisation réaliste en milieu du travail à des jeunes intéressés par la découverte du métier de l'accueil à caractère de médiation.

Rappel des objectifs de ce stage

La volonté éducative de l'association est à la fois de permettre à chaque jeune d'être en capacité de faire évoluer positivement son projet de vie sociale et professionnelle, son épanouissement personnel, et ainsi, devenir un citoyen libre et autonome. Cela se traduit souvent par la mise en place d'une pédagogie différenciée dans les actions et activités proposées aux jeunes. En effet, l'histoire, la problématique, la situation, de chaque jeune sont particulières et demandent une prise en charge individuelle.

Dans le cadre d'une socialisation et de l'acquisition d'autonomie des jeunes rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, les notions de rapport au travail, au capital santé, de bien-être social, de citoyenneté, d'accès à la culture, restent des préalables à la déclinaison du parcours d'insertion. En cela ces notions peuvent être des vecteurs d'intégration sociale pour des jeunes en perte de socialisation et de références sociales.

L'association a toujours souhaité favoriser l'expression de la diversité et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Dans ce but, nous sommes particulièrement soucieux de l'égalité des chances et de traitement tel que notre association l'a défini dans ses statuts. Pour cela, il est nécessaire d'agir pour la socialisation, la mixité sociale, l'économie sociale.

2.2
Dispositif de
préparation
à l'emploi



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Nous avons mis en place un espace de socialisation où la parole est libre, chaque jeune peut exprimer ses doutes, ses attentes, ses atouts, sans crainte d'être jugé. Cela permet de favoriser la confiance et briser l'image de l'échec social. Par ce biais, nous cherchons à rassurer le jeune sur ses capacités, ses compétences dans le but de déplacer vers le haut le curseur de l'estime de soi.

La socialisation du jeune passe aussi par des apports en termes de règles comportementales, de savoir être et des relations aux autres dans une dynamique de groupe.

Avec une perspective d'une reprise d'activité sociale et professionnelle pour certains jeunes dans le cadre des missions de travail que nous leurs proposons, l'introduction de la notion de capital santé, de sa gestion et de l'hygiène alimentaire nous a semblé indispensable au regard de notre mission de prévention en direction des jeunes.

76 jeunes ont participé au dispositif de préparation à l'emploi en 2015 dont 51% de garçons et 49% de filles (51% sont originaires du 19ème arrondissement).

Au cours de cet accompagnement, nous travaillons avec ces jeunes l'orientation scolaire et la formation (situation de décrochage scolaire), l'emploi, la santé, et les problèmes de justice.

A l'issue de cette action collective, le jeune fait le choix de se positionner ou pas sur le parcours d'accompagnement dans le cadre de notre dispositif d'insertion par l'activité économique Vilette Emploi. Nous enregistrons un taux de transformation du stage en accompagnement de 100%

2.2
Dispositif de
préparation
à l'emploi



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Accompagnement vers l'emploi

28 Sorties du dispositif IAE en 2015,
dont 17 sorties positives

Ce sont les plus de 25 ans qui décrochent les CDI, les 19-22 ans se partagent l'intérim et les formations.

Les indicateurs des sorties positives :

- **Contrat en CDI : 4**
- **Contrat CDD ou intérim de plus 6 mois : 2**
- **Contrat CDD ou intérim inférieur à 6 mois : 2**
- **Entrée en formation pré qualifiante
ou qualifiante. : 7**
- **CUI CIE : 1**
- **Emploi d'avenir : 1**

2.2
**Dispositif de
préparation
à l'emploi**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

2.3 MOBILITÉ INTERNATIONALE

Stage de Mobilité professionnelle au Québec 2015

29 Septembre 2015 au 1^{er} Novembre 2015

L'accompagnement des jeunes

La volonté éducative de l'association est à la fois de permettre à chaque jeune d'être en capacité de faire évoluer positivement son projet de vie sociale et professionnelle, son épanouissement personnel et ainsi devenir un citoyen libre et autonome. Cela se traduit souvent par la mise en place d'une pédagogie différenciée dans les actions et activités proposées aux jeunes. En effet, l'histoire, la problématique, la situation, de chaque jeune sont particulières et demandent une considération individuelle.

L'objectif de l'action

L'objectif d'un stage de mobilité internationale, au Canada, était de permettre à 5 jeunes en parcours d'insertion de partir travailler 4 semaines dans un contexte socio-économique et culturel différent. Durant ces 4 semaines, les jeunes ont bénéficié de cours d'anglais dispensés de manière interactive et de mise en situation pratique de la langue. Tous les jeunes ont validé un projet professionnel dans le domaine de l'accueil, et ont effectué leur stage au Québec dans cette optique.

D'un point de vue professionnel, l'objectif du stage fut de permettre une montée en compétences, notamment sur la pratique de la langue anglaise, mais aussi de confronter leurs compétences acquises par confrontation à un cadre de travail différent.

D'un point de vue personnel, l'objectif était de sortir le jeune de son contexte habituel, expérimenter la notion du «vivre ensemble», s'ouvrir et s'adapter à une autre culture.

2.3
Mobilité
internationale



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Mise en place du projet :

LES JEUNES

Les 5 jeunes ayant participé à l'action, sont inscrits dans un parcours d'insertion au sein de notre structure. Il s'agit de 3 filles et 2 garçons, 4 sont originaires du 19ème arrondissement. Ils sont âgés de 19 à 24 ans

LES ACTIONS DE PRÉPARATION DU VOYAGE

Afin de préparer au mieux leur départ au Québec plusieurs temps de préparation et de travail ont été mis en place tant en individuel qu'en groupe, avec aussi la participation du prestataire devant accompagner les jeunes sur place

- Mars à Septembre 2015: 1 regroupement mensuel de préparation du voyage avec les 5 jeunes
- Mars à Septembre 2015: 2 entretiens individuels/ par jeune par mois
- Week end du 04/09 au 06/09: séjour de consolidation du groupe à Berck sur Mer
- Démarches administratives liées au départ au Québec: validation des passeports, visa de travail
- planification d'activités de groupe, cohabitation en autonomie, création de condition pour faciliter la prise de décisions en groupe et l'autonomie
- 29/09 départ pour le Québec

LE SÉJOUR

Les jeunes ont séjourné au Québec du 29 Septembre au 1^{er} Novembre 2015.

- L'HÉBERGEMENT : les 5 jeunes sélectionnés ont vécu en communauté dans une résidence prévue pour les accueillir tous ensemble dans les meilleures conditions ; chambres individuelles, appareillage ménager complet, équipement de communication (internet, téléphone...)
- LE STAGE : les jeunes ont été divisés en 2 groupes et ont travaillé dans 2 lieux de stage différents :
- Les garçons en tant que médiateurs aux Amis de la Montagne (Parc Culturel)
- Les filles en tant qu'employées de service au Duc de Lorraine (Restauration)
- 3H de cours d'anglais par semaine étaient prévus mais n'ont pas été entièrement assurés par le prestataire
- L'ENCADREMENT : afin de préparer au mieux ce voyage, nous avons fait appel à un prestataire, implanté au Canada, qui a pris en charge la recherche de l'hébergement, la recherche du lieu de stage et surtout la mise à disposition d'un référent qui était présent durant toute la durée du stage. Ce référent a fait le lien avec les entreprises accueillantes.

Chargé de l'accompagnement des jeunes au sein de l'APSV, un de nos éducateurs a accompagné le groupe au Québec et séjourné avec lui pendant une dizaine de jours avant de revenir et le laisser en autonomie.



RETOUR SUR LE SÉJOUR

- les 5 jeunes n'ont effectué qu'une partie du stage, en effet à cause de difficultés relationnelles avec le prestataire
- les jeunes n'ont pas bénéficié de toutes les heures prévues en cours d'anglais, le prestataire n'a pas tenu ses engagements
- L'adaptation au contexte Québécois s'est bien déroulée (transports, codes sociaux ou encore la compréhension de la mentalité professionnelle). Les jeunes ont répondu avec succès au challenge de l'adaptation
- L'objectif de la montée en compétences sur les postes d'accueil est partiellement atteint, les jeunes n'ont que peu capitalisé sur les compétences développées en France
- L'analyse et la comparaison des compétences ne sont pas exploitables dans la mesure où les jeunes ont effectué des stages professionnels trop éloignés de l'objectif initial

ANALYSE DES ÉCARTS ET BILAN

Le recours à un prestataire pour l'action d'accompagnement et la prise en charge des jeunes au Québec produit des écarts de pratiques professionnelles et d'objectifs. Plusieurs éléments sont notables:

- Le ciblage des lieux des stages n'a pas été suffisamment proche des profils des jeunes
- La préparation du voyage aurait pu être encore plus soignée notamment sur l'aspect psychologique
- L'accompagnement des jeunes au Québec n'a pas suffisamment été orienté sur l'aspect professionnel de la démarche
- Le contenu pédagogique des cours d'Anglais n'a pas été validé au préalable

Au retour du groupe en provenance du Québec, une réunion de bilan collective avec une prise de parole libre pour chacun a été organisée. De même des entretiens de bilan individuels (réajustement du projet d'insertion en fonction de l'impact du séjour au Québec) ont été effectués. Nous avons par ailleurs demandé à chaque jeune de faire son bilan écrit du séjour.

Les résultats de ce séjour ont confirmé toute l'utilité du projet associatif, tant dans le travail d'insertion fait auprès des jeunes, que sur nos engagements tels la lutte contre les discriminations, l'insertion par la culture et la réduction de la distance à l'emploi des personnes que nous accompagnons.

2.4 FORMATION

Par son **service formation**, l'APSV a pour objectifs :

→ l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers des formations courtes ou certifiantes dans le secteur culturel

→ l'accompagnement des professionnels intervenant sur le champ social et culturel en lien avec les thématiques portées par la structure (l'égalité, l'accès à la culture, les peines alternatives à l'incarcération).

Son développement repose sur un principe de "recherche action" et d'actions « sur mesure ».

Accès à l'emploi par la certification professionnelle

Formation d'Assistant(e) archiviste: lancement de la cinquième promotion

De multiples facteurs expliquent l'engouement actuel des entreprises pour les archives. Trois méritent d'être rappelés : le développement qualitatif et quantitatif exponentiel de l'information, l'optimisation des procédures de traitement de l'information grâce aux outils numériques, l'archive comme preuve juridique administrative.

Depuis 2005, l'APSV propose une formation en alternance dans le cadre d'un *contrat de professionnalisation* de 18 mois pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du Rsa et des jeunes (18-26 ans) dans cette niche métier sous tutelle du ministère de la Culture.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur (Niveau III ou BAC +2). Elle s'exerce dans les services archives de grandes entreprises, dans des instituts de recherche ou chez des prestataires de services spécialisés en archivage. Les tâches qui la composent correspondent aux quatre étapes de la chaîne archivistique : collecter, classer, conserver, communiquer et à la gestion d'un service d'archives.

Le programme pédagogique se compose de **630 heures** de formation dont 305 heures en techniques archivistiques, 49 heures en systèmes d'information, puis 234 heures d'enseignements généraux (communication orale, expression écrite, visites et rencontres avec des professionnels, législation du travail). Enfin 42 heures sont dispensées pour assurer la régulation de la formation et le suivi en entreprise des stagiaires.



L'équipe de formateurs est composée de professionnels du secteur archivistique : Mélanie Corbé archiviste à l'AFD, Anne-Sophie Maure archiviste au Ministère de la Défense, Stéphanie Le Toux archiviste aux Archives Municipales de Meudon, Pierrick Lelièvre informaticien dans le service d'archives départementales de Seine Maritime, Brigitte Guigueno Conservateur en chef chargée de la politique des publics au SIAF. Deux formateurs professionnels ont été choisis pour dispenser les enseignements, de communication orale et droit du travail, il s'agit respectivement de Nina Munzel et Chems Eddine Yahya. Bettina Salvioni responsable de la formation assure la coordination de la formation, la régulation et le suivi en entreprise des stagiaires.

La promotion 2015-2017, lancée le 24 août 2015 pour une durée de 18 mois, est composée de quinze alternants qui ont tous signé un contrat de professionnalisation avec l'une des entreprises partenaires. La diversité des profils réunit des demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle et des jeunes sans diplômes post baccalauréat.

Les entreprises partenaires représentent la diversité des secteurs où peuvent s'insérer durablement les assistant(e)s archivistes : pharmaceutique, alimentaire, énergie, transports, associatif, bancaire, culturel, etc.

Les organismes partenaires : les trois instances représentatives du secteur des archives sont depuis l'origine et de nouveau partenaires de cette action. De même que le ministère de la Culture et de la Communication¹. Les trois organisations représentatives de la profession : Association des Archivistes Français (AAF), FUTURA, Association les acteurs de la transformation digitale de l'économie, PAGE Association des Prestataires en Archivage et en Gestion Externalisée ont accompagné le montage de la formation.

Lancement de la VAE d'assistant (e) archiviste

Le titre d'assistant(e) archiviste est accessible via la VAE pour toute personne ayant une expérience de trois ans, temps plein, dans un service d'archives ayant touché aux différentes étapes de la chaîne archivistique.

L'APSV en partenariat avec l'AAF co-certificateur du titre est chargée de réceptionner les livrets de candidatures, donner son avis et constituer les jurys de certification pour valider les acquis de l'expérience des candidats. La procédure se retrouve sur le site www.apsv.fr.

L'APSV propose un accompagnement optionnel pour préparer la constitution du livret II et l'oral de certification avec une analyste du travail complémentaire à l'accompagnement de l'AAF assuré par un archiviste expert.



1. AAF, FUTURA, PAGE, ministère de la Culture et de la Communication (Siaf, Dedac)..

Inscription et demande de renouvellement au Répertoire national des certifications professionnelles

En décembre 2012 par un arrêté publié au Journal Officiel, le titre d'Assistant(e) Archiviste a été enregistré au *Répertoire national des certifications professionnelles* pour une durée de 3 ans (jusqu'à la fin 2015).

L'APSV et l'AAF sont reconnues comme structures certificatrices au niveau national du titre d'assistant(e) archiviste.

L'inscription au RNCP permet de reconnaître le niveau intermédiaire dans la profession d'archiviste et de délivrer, suite à une VAE ou à une formation, un titre ayant une valeur nationale telle qu'un diplôme d'état.

L'APSV a déposé un dossier de renouvellement d'enregistrement du titre professionnel auprès de la CNCP (Commission Nationale des Certifications Professionnelles) à l'automne 2015.

2.4 Formation



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

24



Les quinze stagiaires de la 5ème promotion d'assistant(e) archiviste avec l'équipe APSV : Olivier Flament Directeur de l'APSV, Bettina Salvioni Responsable de la formation et Grace Boglo assistante de formation.

Accès à l'emploi par la formation professionnelle

Formation des vacataires de l'Association Vilette Emploi

Les structures Vilette Emploi AI et ETTI cotisent à la formation professionnelle pour la centaine de vacataires qu'elles salarient chaque année. Pour la quatrième année, le budget, que ce versement permet de dégager, a été valorisé par un plan de formation sur mesure. Les formations répondent à l'objectif de favoriser l'adaptation au poste de travail en tant qu'agent d'accueil dans des établissements et lieux culturels.

Deux formations *en gestion des conflits* ont été dispensées pour environ une trentaine de vacataires. Une formation sur *Accueillir tous les usagers dans l'égalité* a été proposée à une quinzaine de salariés pour approfondir la thématique de la communication et de la gestion des conflits en situation d'accueil.

L'accompagnement des professionnels

Formation des tuteurs bénévoles de TIGistes

Depuis 2007, l'APSV propose un cycle de formation pour les salariés qui souhaitent devenir **tuteurs** de « Tigistes »² initialement proposé aux structures parisiennes, il s'est élargi ensuite à la Seine-Saint-Denis.

En 2015, deux cycles de formation ont été proposés en partenariat avec la *Ville de Paris* en pour plus d'une vingtaine de services suivants : DJS, DPA, Service de nettoyage, DPP, DASES, Service du Protocole Hôtel de Ville, DPE, DEVE.

Un cycle de formation sur mesure a été demandé par la *Ville de Sevran* pour différents services municipaux : sport, accès aux droits, bibliothèque, jeunesse, propreté urbaine et garage municipale.

La formation vise à développer les compétences nécessaires pour que les tuteurs puissent accompagner les personnes condamnées à un TIG. Il s'agit pour les tuteurs de : *connaître la prise en charge juridique, d'apprendre à accueillir, à encadrer et à effectuer le rapport final du travail*. La formation vise aussi à travailler les postures professionnelles pour qu'elles soient cohérentes avec le cadre dans lequel la peine alternative se déroule.

La *méthodologie pédagogique* vise à alterner des échanges de pratiques à de l'apport de contenus juridiques ou administratifs ou en lien avec les compétences professionnelles.

2.4 Formation



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

25

2. Personnes condamnées à une peine d'intérêt général

Analyse des pratiques des intervenants pédagogiques de la Philharmonie.

Dans le champ culturel, à la demande de la Cité de la musique puis de la Philharmonie, l'APSV a proposé un cycle de formation « Tensions en conflits dans les ateliers pédagogiques » à destination de vingt-cinq intervenants visant à analyser les pratiques professionnelles et à trouver des pistes de solutions face à des situations difficiles.

Un dispositif similaire a été mis en place dans le cadre du projet DEMOS Isère où des échanges de pratiques entre acteurs sociaux et musiciens ont lieu pour accompagner le projet et favoriser la synergie des professionnels.

Formations à l'égalité et à la non-discrimination

Accompagnement de deux centres socioculturels parisiens

Dans le cadre d'une démarche expérimentale lancée par la fédération nationale des Centres Sociaux et l'IR-DSU³ sur le pouvoir d'agir et la lutte contre les discriminations, deux centres sociaux parisiens ont répondu à l'appel à projets dans les 10^e et 20^e arrondissements. L'APSV a animé une formation à destination du premier centre sur la définition et l'identification d'une discrimination pour favoriser l'accès aux droits des habitants, et a conduit un état des lieux partagé avec l'équipe du deuxième centre social pour repérer les ruptures d'égalité de traitement produites par la structure.

Accompagnement stratégique de la Mairie de Paris pour la mise en œuvre du Plan parisien de lutte contre les discriminations

L'APSV a remporté un marché public de deux ans auprès de la Ville de Paris pour accompagner le service SEII (Service Égalité Inclusion et Intégration) au déploiement du Plan parisien de lutte contre les discriminations (élaboration de notes, rapports et outils de communication) ; et pour concevoir et animer des formations à destination d'acteurs au sein de la ville ou partenaires qui souhaitent porter des projets visant à l'égalité de traitement. En 2015, plus de soixante-cinq personnes ont été touchées par ces formations.

2.4 Formation



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Suite et fin de la formation des agents d'accueil de Ville d'Aubervilliers : Accueillir tous les usagers dans l'égalité

L'APSV a formé environ 90 agents de la Ville d'Aubervilliers à « *Accueillir tous les usagers dans l'égalité* ». Cette formation de six jours avait pour objectif de favoriser l'égalité de traitement de tous les usagers pour prévenir les discriminations dans l'accès à des biens et services publics. Elle a eu lieu dans le cadre du Plan de lutte contre les discriminations porté par la Ville d'Aubervilliers.

Intervention pour le Groupe La Poste de Seine Saint-Denis

L'APSV a proposé une sensibilisation à plus d'une cinquantaine d'agents d'accueil et responsables du groupe La poste sur la thématique « les discriminations et préjugés à l'accueil : agissons pour l'égalité ». La formation a pris la forme d'un **théâtre forum** et a fait appel à deux comédiens formateurs d'Epsilon Mélia pour les saynètes.



2.4 Formation



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Recherche-Action « Laïcité et religion : comment concevoir notre action éducative sans discrimination ? » pour la Ville d'Aubervilliers

La Ville d'Aubervilliers a confié à l'APSV l'accompagnement dans le cadre d'une recherche-action d'un groupe de quinze professionnels : animateurs, enseignants, directeur de structures, assistant(e) sociales intervenant dans le domaine de l'éducation. L'objectif est d'identifier des questionnements communs à partir de situations-problèmes qui interrogent la discrimination et la laïcité pour faire émerger un diagnostic et des préconisations d'actions auprès de leurs organisations.

Animation de deux stages de l'Éducation nationale sur la démarche projet

L'Académie de Créteil a sollicité l'APSV pour animer deux stages dans le cadre du PAF (Plan de Formation continue des enseignants) sur le montage de projet inhérent à une thématique sociale comme celle de l'égalité de traitement. Une soixantaine d'enseignants des filières médico-sociales ont participé à ces formations afin de s'outiller pour accompagner leurs élèves.

2.4 Formation



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Egalité Professionnelle de CFA Ile-de-France

Deux modules à destination des professionnels du CFA (formateurs, directeurs et chargés relations entreprise) sur **l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations** sont inscrits dans le catalogue proposé par la Région Ile-de-France dans le parcours de formation continue et de certificateur de Formateur en CFA. En 2015, *cinq CFA* ont été accompagnés par l'APSV afin de favoriser la modification des pratiques des formateurs et développeurs de l'apprentissage.

L'APSV a participé à une semaine de formation et échanges organisée par la Région Ile-de-France et l'OFQJ (Office Franco-qubécois de la Jeunesse) sur *l'égalité professionnelle dans la formation professionnelle au Québec* avec le CFI, l'AFORPA et le Centre de Formation IP2A. Ce temps a permis d'identifier les approches et les bonnes pratiques pour favoriser l'accès des femmes à des filières dites traditionnellement masculines.

L'équipe de formateurs intervenant sur les différentes actions du service:

Bettina Salvioni,
Responsable de Formation

Olivier Daviet,
Psychologue et Formateur
(Échanges de pratiques et postures professionnelles)

Laurence Gontier,
Psychologue du travail et Formatrice
(Justice et Analyse des Pratiques)

Edwin Hatton, Consultant et Formateur
(Égalité et laïcité)

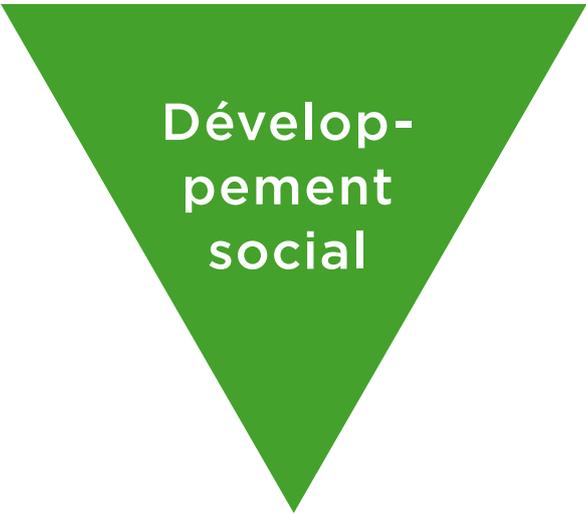
Daniela Rodriguez, Chercheuse et Formatrice
(Pédagogie et situations conflictuelles)

2.4 Formation

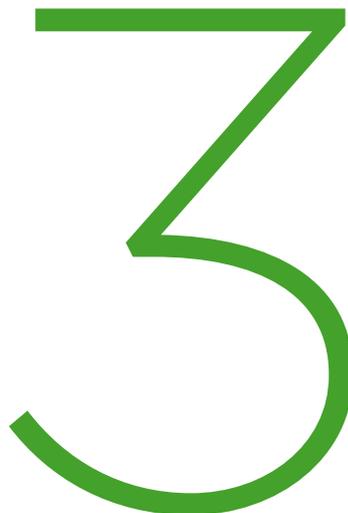


RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015





Développement
social



3

3.1 CULTURE

PARCOURIR LA VILLETTE - Construire un projet d'éducation artistique et culturelle avec les acteurs sociaux et les établissements culturels du site de la Villette

En novembre 2013, le secrétariat général du ministère de la Culture et de la Communication a sollicité l'Association de Prévention du site de La Villette afin de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du site de La Villette en associant les différents établissements culturels et en s'inscrivant dans une démarche sociale.

Si le projet s'adresse en priorité aux enfants et adolescents, la culture est considérée comme un levier de socialisation, de (re)mobilisation et d'émancipation pour toutes et tous. Considérant que l'éducation artistique et culturelle est un droit universel, l'APSV a donc privilégié une approche globale et ouvert le dispositif à toutes les « personnes éloignées de l'offre culturelle institutionnelle », quels que soient leurs origines socioéconomiques, culturelles, leur âge, etc.



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

1. LES PRINCIPES CLES DES PARCOURS EAC INTER-ETABLISSEMENTS

En complémentarité avec les propositions existantes des établissements du site de La Villette, l'APSV s'appuie sur les programmations et ressources des établissements culturels pour proposer des parcours d'éducation artistique et culturelle pluridisciplinaires sur mesure, à destination prioritaire des jeunes, notamment ceux habitant dans les quartiers de la politique de la ville limitrophes du site. Ces parcours favorisent la circulation entre les établissements culturels. Ils ouvrent une fenêtre sur les multiples propositions existantes et se construisent en étroite collaboration avec les partenaires socioéducatifs. Tout au long de l'année, l'APSV répond à des demandes émanant de structures socio-éducatives.

→ **Des parcours pluridisciplinaires, une synergie inter-établissements**

Les parcours d'éducation artistique et culturelle «Parcourir la Villette» proposent un cheminement entre les différents établissements culturels du Parc. De 3 à 9 établissements sont ainsi fréquentés par un jeune au sein de son parcours. Ils privilégient le croisement des disciplines artistiques (danse, muséographie, théâtre, littérature, culture scientifique et technique, numérique...) et permettent de découvrir les multiples ressources des établissements : expositions temporaires, collections permanentes, spectacles, médiathèques.

→ **Des parcours souples et adaptables, qui répondent aux besoins éducatifs et sociaux**

Les parcours se construisent sur mesure selon les attentes et besoins des personnes. Ils s'adaptent au rythme de chacun, des plus petits (dès 3 mois) aux plus grands (adultes). Les parcours peuvent s'inscrire sur différentes temporalités : des temps courts (un à plusieurs jours) à des formats longs (sur plusieurs semaines ou plusieurs mois).

→ **Un parcours inter-établissements comprend les étapes suivantes :**

Visites, spectacles, rencontre avec un artiste ou un professionnel de la culture, atelier de découverte et de pratique artistique, accès aux ressources, temps d'expression, d'échanges et de débats: les parcours sont ponctués de temps où les jeunes peuvent mettre en mots leur expérience à La Villette et construire progressivement un rapport autonome à la culture.

Chaque structure décide de l'équilibre qu'elle souhaite donner entre toutes ces étapes. Certaines mettent l'accent sur la dimension « être spectateur », d'autres sur la dimension active de la pratique artistique, etc.





2. LES PARCOURS REALISES EN 2015

En 2015, **34 parcours** dont **3 parcours individualisés** ont été mis en œuvre sur le site de La Villette. Les **24 structures socioéducatives** partenaires ont mobilisé **586 enfants (dès trois mois), adolescents et adultes**, majoritairement âgés de 9 à 16 ans, qui ont fait l'expérience d'un parcours EAC inter-établissements sur les temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, les temps des loisirs et de la famille. Dans le cadre d'un parcours EAC inter-établissements en 2015, les participants sont venus en moyenne **7 fois sur le site de La Villette** (jusqu'à 18 fois pour certains) et ont visité en moyenne **4 établissements culturels**.

Tous les professionnels (113 en 2015) engagés dans les parcours ont bénéficié de l'accompagnement de l'APSV (formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel co-animée par la CEMEA et l'APSV, visite et découverte des ressources culturelles du site de La Villette, accompagnement pédagogique, etc.).

Le 17 juin 2015, tous les jeunes et adultes inscrits dans un parcours EAC inter-établissements ont été invités à participer à **une étape festive**. Cette journée a été l'occasion pour les jeunes de témoigner de leur parcours par des réalisations diverses (vidéos, photos, panneaux restituant leur parcours, démonstration de danse hip hop, etc.). Les films réalisés dans le cadre des ateliers Radio-Télé La Villette ont également été projetés. Nous avons accueilli sur cette journée plus de 150 jeunes et une trentaine de professionnels.

Exemples de parcours qui se sont déroulés sur l'année 2015



Collège Rouault, classe UPEAA : Unité Pédagogique des élèves Allophones Arrivants, adolescents 12-16 ans.
Du 22 septembre 2014 au 12 mai 2015.

PROJET PÉDAGOGIQUE : découvrir son quartier et profiter de ses ressources, apprendre à regarder et oser rentrer dans un espace culturel, Faire partager ses découvertes à son entourage, susciter l'envie d'apprendre, relier les découvertes aux disciplines du collège, favoriser les apprentissages et leur donner du sens par des expériences vécues, apprendre à raconter, décrire, argumenter, favoriser confiance et estime de soi



ETAPES DU PARCOURS :

- Débat avec l'APSV
- Fête de la science à la Cité des sciences et de l'industrie (visite d'Explora, médiation « Quand les cordes vibrent », visite de l'Argonaute)
- Rencontre avec le projectionniste, visite de sa cabine et projection du film « Under the sea » à la Géode
- Atelier Radio Télé La Villette (9 séances)
- Visite découverte « A la découverte du Musée » au Musée de la musique, Philharmonie de Paris
- Concert éducatif « Au Fil des Cuivres » à la Philharmonie de Paris
- Débat avec l'APSV

3.1 Culture
Exemples de parcours qui se sont déroulés sur l'année 2015



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015



Parcours croisé entre la structure multi-accueil Quai de la Charente, la halte-garderie Quai du Lot et la crèche familiale Alphonse Karr, enfants 2,5-6ans. Du 5 mars au 16 juin 2015

PROJET PÉDAGOGIQUE : créer du lien entre les trois structures d'accueil de la petite enfance ; développer l'autonomie des enfants, leur créativité, leur curiosité ; élargir l'environnement social de l'enfant ; associer les familles

ETAPES DU PARCOURS :

- Temps d'expression, débat à la librairie Actes Sud
- Spectacle « Elle est où la lune ? » au Théâtre Paris Villette
- Atelier « Ah l'eau ! » à l'EPPGHV
- Cité des Enfants à la Cité des sciences et de l'industrie



PARCOURS
La Ville
ETÉ

Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers-Service d'Accueil d'Urgence 75 : parcours croisé entre deux groupes d'adolescents 13-15 ans. Du lundi 19 octobre au 18 décembre 2015.

PROJET PÉDAGOGIQUE :

la thématique transversale identifiée, fil conducteur du parcours croisé entre le SAU et l'OMJA, est celle des identités plurielles. Qui je suis à travers mes multiples appartenances ? J'habite où, je me situe où dans ma famille, je viens d'où, qu'est ce qui me fait rire, ce que j'aime, ce que je n'aime pas..., mes identités imaginaires. L'objectif est que les jeunes parlent d'eux, soient ouverts à la rencontre avec d'autres jeunes, qu'ils repèrent les différents niveaux d'identité dont nous sommes tous porteurs. Il s'agit également de permettre aux deux groupes de se fondre et de se rencontrer, en utilisant d'autres leviers que le langage seul.

3.1 Culture
Exemples de
parcours qui se
sont déroulés sur
l'année 2015



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

34

ETAPES DU PARCOURS :

- Débat avec l'APSV
- Ateliers d'éducation à l'image et reportage sur leur parcours avec Radio-Télé La Villette
- Musée de l'histoire de l'immigration, CNHI
- Atelier avec la Cie Epaulé-Jeté : jeu théâtral sur « identité », « migration », « être français »
- Atelier de danse avec la Cie Swaggers
- Spectacle : Festival Kalypso / «Basic» (Ousmane Sy), «In the middle» (spectacle, Marion Motin, compagnie Swaggers), à l'Espace Renaudie à Aubervilliers
- Spectacle : Graines d'humour, à L'Embarcadère à Aubervilliers
- Atelier sur Esthétiques du clown / Rires et Cultures et rencontre avec l'équipe artistique (avec Philippe et Bernie), spectacle « Entre temps » de la Cie BP Zoom au Théâtre Paris-Villette
- Débat avec l'APSV et temps de restitution finale avec les deux groupes





3. UN VOLET D'ÉVALUATION INTÈGRE À L'EXPÉRIMENTATION

→ De novembre 2014 à juillet 2015, le Centre de recherche sur les liens sociaux a réalisé une évaluation de l'expérimentation «Parcourir la Villette». Quatre chercheuses étaient engagées dans cette étude portant notamment sur la place du jeune dans le dispositif. Le rapport final a été remis en décembre 2015.

→ Une évaluation a été portée en interne par l'APSV et l'ensemble des acteurs de l'expérimentation. Plusieurs outils viennent contribuer à ce volet de l'évaluation (comité de suivi, questionnaires, débats, réunions de bilan). Le 1er juillet 2015 s'est tenu le comité de suivi final de l'année d'expérimentation permettant de partager avec l'ensemble des partenaires les premiers éléments de bilan.

4. PARCOURIR LA VILLETTE : UNE DEMARCHE SOCIALE, UN LEVIER POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La nécessité d'adapter les contenus des parcours à chaque groupe ou individu est une demande qui a émergé dès les premières réunions, début 2014 et à laquelle l'APSV a tenté de répondre au mieux. En 2015, 34 parcours ont été construits ; tous sont différents. Ce sur-mesure permet en effet de prendre en compte des priorités diverses : acquisition de connaissances sur une discipline artistique et lien avec les apprentissages, savoir-être et familiarisation avec les « normes » des établissements publics et culturels, socialisation, appropriation de son environnement, remobilisation personnelle, etc.

3.1 un volet
d'évaluation
intégrée
à l'expérimentation



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

LES PARCOURS EAC INTER-ÉTABLISSEMENTS : UNE PROPOSITION QUI RÉPOND AUX ATTENTES DES PROFESSIONNELS ET DES USAGERS

Co-construction et démarche sociale, des leviers pour l'accompagnement.

La prise en compte par l'APSV du contexte économique, social, géographique, scolaire du jeune est le point de départ pour co-construire un parcours adapté aux enjeux sociaux et éducatifs. Cela a permis à des jeunes, parmi les plus fragilisés (classes de primo-arrivants, classes SEGPA, jeunes sous protection de l'Aide Sociale à l'Enfance...), de s'inscrire dans une découverte des ressources pluridisciplinaires du site de La Villette. Le suivi assuré par l'APSV tout au long du parcours permet par ailleurs d'ajuster le contenu ou la forme de certaines étapes aux problématiques que rencontrent les groupes (comportementales, difficultés de compréhension...).

Le parcours individualisé, la culture comme levier pour une remobilisation

La mise en place d'un accueil et d'un accompagnement individualisés a pour objectif de répondre à des situations éducatives et sociales nécessitant une prise en charge urgente : jeunes en rupture familiale, scolaire, problématiques judiciaires... Cette entrée individualisée dans les parcours EAC inter-établissements est particulièrement innovante car elle structure une dynamique partenariale inédite entre différents acteurs des champs éducatifs (scolaire, notamment), culturel, social.

Les parcours inter-établissements constituent une porte d'entrée sur le site de La Villette et, plus largement, sur les ressources culturelles de la ville, pour des jeunes et des adultes qui en sont a priori éloignés en raison de freins économiques, culturels, sociaux.

Une expérience valorisante pour les jeunes et les adultes

Le projet « Parcourir la Villette » inscrit majoritairement les jeunes et adultes dans une démarche de projet qui se déploie et les mobilise sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.

L'APSV, un intermédiaire facilitateur pour les structures sociales et éducatives

Chaque parcours constitue un projet en soi, autour duquel l'APSV développe une méthodologie d'accompagnement : diagnostic et repérage des objectifs, construction du projet, mise en œuvre, évaluation.

L'APSV accompagne les structures socio-éducatives pour la construction et la réalisation effective du projet : réservation auprès des établissements culturels, organisation de la visite, accueil sur les parcours.

3.1 Culture
Exemples de
parcours qui se
sont
déroulés sur
l'année 2015



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Elle accompagne également les professionnels mobilisés sur le volet pédagogique : préparation de la visite proposée aux professionnels en amont de leur parcours, animation des temps d'expression, d'échanges et de débats avec les enfants, adolescents et adultes inscrits sur les parcours, mise en place d'une formation autour des parcours inter-établissements pour les professionnels intervenants dans ce cadre, rassemblement des ressources pédagogiques émises par les établissements culturels, création d'une bibliographie, mise en place d'un outil de débat.

Un projet qui valorise la diversité culturelle du site de La Villette :

Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de La Villette, Philharmonie de Paris, Cité des sciences et de l'industrie, Géode, Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris, Cabaret Sauvage, Hall de la Chanson, Théâtre Paris-Villette, Zénith Paris - La Villette.

Un projet inscrit dans son territoire, au croisement des politiques publiques

- La démarche de l'APSV qui s'attache à prendre la personne comme point de départ et co-construit sur-mesure chaque parcours avec une structure sociale permet aux publics les plus éloignés de l'offre culturelle institutionnelle d'accéder aux ressources culturelles de leur environnement de vie.
- Le projet « Parcourir la Villette » a mobilisé de nombreux partenariats pour s'inscrire au plus près des problématiques et réalités du territoire. Les partenariats engagés avec les structures socioéducatives, avec les établissements culturels du site de La Villette et du territoire élargi, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels représentent de véritables leviers de mobilisation des publics.
- Une démarche sociale consolidée dans un dynamique inter-établissements.

En 2015, le projet de parcours EAC inter-établissements s'est consolidé par :

- des financements publics et privés :
Ministère de la Culture et de la Communication,
CGET, DDCS Paris, Mairie de Paris, Fondation SNCF
- une stabilisation de l'équipe opérationnelle
- des espaces de travail et d'échanges réguliers entre l'APSV, les structures socio-éducatives et les établissements culturels

3.2 EGALITÉ

En 2006-2007, l'APSV a conçu et mis en œuvre une formation-action « prévention et lutte contre les discriminations à l'emploi dans le 19ème arrondissement » à destination des salarié(e)s de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement social du territoire. Cette formation a abouti à l'élaboration d'un plan d'action territorial dont l'association assure la coordination depuis 2007. Le plan d'action est soutenu et financé par la Ville de Paris (Directions de l'attractivité économique et de la démocratie, des citoyens et des territoires), la DDSC (Direction départementale de la cohésion sociale) et le Conseil Régional Ile-de-France. Le plan de lutte bénéficie d'un fort soutien de la Mairie du 19ème.

La coordination du PLCD s'appuie sur un poste à temps plein de coordinatrice.

En 2015, dans la continuité des années précédentes, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de trois objectifs principaux :

- identifier les discriminations sur le territoire
- sensibiliser et qualifier les acteurs de l'emploi et du champ social
- mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique

3.2 Egalité



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Actions de promotion de l'égalité dans l'accès aux stages

1. Charte de Parrainage pour les collégiens de 3ème

Une charte de parrainage entre les collèges du 19ème et des entreprises du territoire a été conçue en 2011. Cette charte a pour but de favoriser l'accès aux stages de 3ème des élèves qui en sont dépourvus par manque de réseau familial. Le constat sur lequel a été conçue cette charte est que chaque année, 15 à 20 % d'élèves ne parviennent pas à trouver de stage. La Mairie du 19ème et l'APSV se sont emparés de la question en montant un dispositif de parrainage des 12 collèges par les entreprises du territoire. Après 3 ans d'existence, les différents partenaires ont décidé de renouveler ce dispositif innovant qui a abouti l'an dernier à la signature d'une nouvelle charte qui sera effective jusqu'en 2018.

Grâce à cette charte, environ 150 places de stage ont été mises à disposition des collèges et 120 collégien(ne)s du 19ème ont pu bénéficier d'une place de stage sur l'année 2014-2015 alors qu'ils(elles) en étaient dépourvus.

29 entreprises sont signataires de la charte. Parmi elles, les établissements culturels et scientifiques du site de la Villette (l'Établissement du Parc et la Grande Halle de la Villette, la Cité de la musique, Universcience, le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, le Théâtre Paris-Villette), des grands groupes, des TPE et des associations.

Les bilans réalisés par les entreprises et les collèges sont unanimes quant à l'intérêt de ce dispositif et, globalement positif, sur le déroulement des stages. Ils confortent l'idée que cette charte permet aux collégien(ne)s de découvrir certains milieux qu'ils ou elles n'auraient pas été amenés à découvrir sans les partenariats engagés dans le cadre de ce dispositif.

Le volet accompagnement des entreprises et du corps enseignant démontre son utilité chaque année. La progression vers une prise de conscience du phénomène discriminatoire et de la mise en place d'une démarche d'égalité de traitement est visible sur les acteurs et actrices présent(e)s depuis plusieurs années. Le turn-over dans les équipes rend ces sensibilisations et cet accompagnement indispensables à pérenniser dans le temps.

La coordinatrice est intervenue auprès des référents jeunesse parisiens pour présenter ce dispositif afin que la méthodologie et l'approche de l'APSV puissent être mutualisées sur d'autres territoires.

ACTIONS À DESTINATION DES STRUCTURES INTERMÉDIAIRES À L'EMPLOI ET DES PUBLICS EN INSERTION

3.2 Egalité

1. Actions de sensibilisation et communication

La sensibilisation demeure l'un des axes essentiels du plan d'action d'une part, le besoin de former les acteurs et actrices du territoire est constant et, d'autre part, c'est un moyen de mobilisation et de renforcement du maillage territorial. En 2015, des sessions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations à destination des professionnels du champ social, de l'emploi et de l'éducation ont eu lieu bimestriellement à l'APSV. Une cinquantaine de personnes ont été formées au cadre juridique de la discrimination. De plus, des sessions de sensibilisation des équipes se sont déroulées en interne des structures partenaires.

Un autre moyen de sensibiliser et de communiquer à large échelle est la lettre d'information, envoyée à plus de 500 partenaires. Elle a pour objectif de communiquer sur des actions menées sur le territoire et de diffuser l'actualité de la recherche et du droit à partir des délibérations du défenseur des droits et de la jurisprudence. La fréquence de diffusion est mensuelle ou bimestrielle en fonction de l'actualité.



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015**

2. Animation du réseau de repérage

Le réseau de repérage a pour objectif de travailler sur les pratiques des professionnel(le)s du champ social et de l'insertion en vue d'identifier les discriminations et de favoriser le recours au droit pour les victimes grâce à la collaboration avec le point d'accès au droit et le défenseur des droits.

Divers travaux ont été réalisés au cours de cette année 2015 dans le cadre de ce réseau de repérage. À la suite d'une rencontre organisée en 2014 sur les discriminations liées à l'orientation sexuelle, une Table Ronde a été organisée en mai dans la continuité de celle-ci, afin que les professionnel(le)s s'informent et échangent sur les stratégies à adopter pour mener des actions sur ce critère auprès de leurs usagers.

Le défenseur des droits est intervenu lors d'une réunion de réseau afin de présenter le projet « Égalité contre le racisme » et l'utilisation du site Internet recensant partenaires, initiatives et outils pour lutter plus efficacement contre les propos et comportements racistes. La fiche de repérage, conçue dans le cadre du groupe d'analyse de la pratique n'est que peu utilisée par les acteurs et actrices. Afin d'optimiser son utilisation, gagner du temps au remplissage et suite aux recommandations des partenaires, la fiche a été mise en ligne sur le site Internet du plan de lutte.

Plusieurs cas rencontrés au sein du réseau ont posé question en matière de frontières entre discriminations et impératifs de santé publique. De la même manière, plusieurs personnes ont évoqué des situations où le casier judiciaire avait été un frein disproportionné dans leur recherche d'emploi. Ces constats ont abouti à la production de notes qui sont accessibles sur le site du plan de lutte.

3.2 Égalité



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

3. Projet sur l'accès au droit

Dans le cadre du réseau de repérage, la thématique de l'accès au droit a été soulevée à plusieurs reprises. Les mêmes constats de méconnaissance de la discrimination et des recours sont dressés par différents professionnels(le)s. Suite à ces constats, un travail a été réalisé afin de proposer des pistes d'actions opérationnelles pour réduire les difficultés dans le parcours des victimes vers le droit et renforcer les dispositifs existants.

Parmi les pistes d'action, il s'agit en priorité de faire connaître plus largement la loi de 2001 et les recours auprès de publics-cibles telles que les jeunes. Pour ce faire, un partenariat avec l'ALJT a été mis en place. La seconde piste élaborée au cours de l'année écoulée est le temps de qualification des professionnels(le)s sur la question du droit et de son usage. Une table ronde a permis de rassembler acteurs et actrices institutionnels, militants du droit et chercheur avec les professionnels(le)s du 19ème autour d'une préoccupation commune.

Ce projet se poursuit en 2016 à travers la réalisation de documents de communication à destination des victimes potentielles. D'une part, sur les étapes à suivre, les moyens à mobiliser pour entamer une procédure judiciaire, d'autre part, une capitalisation de témoignages de personnes victimes dont la procédure auraient abouti afin d'inciter les personnes à avoir recours au droit.

4. Argumentaires entreprise

Un groupe de travail issu du réseau de repérage avait mené une réflexion et produit des outils en 2012 sur les demandes discriminatoires. À la demande des acteurs et actrices de terrain, des ateliers « comment argumenter face à une demande discriminatoire » ont été relancés cette année pour deux groupes. Un premier groupe concerne des conseillers en formation à l'AFPA, un second pour des salariés de Villette emploi et des partenaires extérieurs. Ces ateliers ont consisté en un rappel des concepts et des mises en situation sur 3 séances.

3.2 Egalité



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

5. Formation sur la gestion du fait religieux

Suite à un diagnostic territorial et plusieurs cas de discrimination à raison de la religion, le PLCD a souhaité s'emparer de la question en proposant un cycle de formation sur la laïcité à destination des professionnels de l'accompagnement social, de l'insertion professionnelle et de la prévention spécialisée.

Cette formation vise à outiller les professionnels, à gérer le fait religieux sans discrimination et en promouvant l'égalité réelle dans le domaine de l'encadrement, de l'accompagnement du public ou encore de la gestion des ressources humaines.

Ce cycle de formation se découpe en deux phases : la première est composée de 3 modules destinés à comprendre et connaître le cadre juridique, historique et sociologique de la laïcité. Ces trois modules ont vocation à approfondir les connaissances et à définir les notions de laïcité en les articulant avec celles de l'égalité, et à comprendre les enjeux à travers une perspective historique et juridique.

La deuxième phase consiste en un échange et une analyse des pratiques professionnelles. Des apports de contenu, de réflexion et d'action seront donnés à partir des situations soulevées par les acteurs et actrices. Cette phase d'analyse de pratiques se poursuit en 2016.

6. 6ème édition de la semaine de lutte contre les discriminations

Du 5 au 11 décembre 2015 s'est déroulée la 6ème édition de la semaine contre les discriminations pilotée par l'APSV. La semaine contre les discriminations, événement collectif mobilisant les partenaires associatifs, économiques et sociaux s'est déroulée pour la 6ème année consécutive sur le 19ème arrondissement. Elle vise à impliquer des acteurs et actrices sur les questions de prévention et de lutte contre les discriminations et à communiquer auprès des habitants, des professionnels(le)s et du grand public. Son objectif est de sensibiliser tout un chacun à la question des discriminations, à faire connaître la loi relative à la non-discrimination et à promouvoir l'égalité dans le domaine de l'emploi.

Durant six jours, les différents acteurs et actrices du territoire se mobilisent pour proposer de nombreux événements : expositions, spectacles, conférences, animations, témoignages, projections, débats, jeux...

L'APSV, à l'initiative de cette semaine, met tout en œuvre pour les acteurs et actrices s'engagent dans l'organisation de projets interpartenariaux ayant une dimension d'égalité de traitement, de lutte contre les stéréotypes et de compréhension des phénomènes discriminatoires. Chaque porteur de projet mène le type d'actions le plus pertinent au regard des missions de sa structure, de ses moyens humains et financiers. L'APSV réunit et coordonne les partenaires, leur propose outils, accompagnement individuel et collectif, appui à la conception de leur projet.

Cette semaine a été une réussite en matière de qualité des actions portées et de dimension interpartenariale, grâce à la constitution d'un collectif de travail pour la journée d'ouverture de la semaine LCD. Plus d'une trentaine de structures ont participé à la semaine, et plus de 900 personnes ont été touchées par les actions.

3.2 Egalité



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

3.3 SANTÉ

ATELIER SANTÉ VILLE DU 19ÈME ARRONDISSEMENT

La Charte d'Ottawa (organisation mondiale de la santé - 1986) définit la santé comme «la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci». Définition où la santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne et non comme le but de la vie, qui vient compléter et confirmer l'approche globale et positive initiée par la définition de 1946, toujours par l'OMS (la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'invalidité).

La Charte d'Ottawa, qui décrit la « promotion de la santé » comme « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci », **constitue le cadre d'intervention de l'ASV.**

Depuis mars 2012, un Référentiel National des ASV précise le cadre, les missions et l'environnement des ASV (<http://i.ville.gouv.fr/referance/7719>).

Mis en œuvre à partir de l'été 2010 avec le soutien financier de l'Etat (CGET) et du Département de Paris (DASES), l'Atelier Santé Ville du 19ème arrondissement est porté par l'APSV.

L'Atelier Santé Ville (ASV) a développé, en 2015, 42 actions pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, autour de trois axes de travail confirmés par la gouvernance parisienne des ASV en 2013 :

- la santé des jeunes
- la santé des femmes
- l'accès à la santé (droits, prévention, soins)

En articulation avec les politiques départementales, régionales et nationales, cette approche globale et positive de la santé prend en compte ses déterminants, favorise le rapprochement du système de santé au plus près des réalités des groupes sociaux les plus vulnérables, la production de connaissances partagées sur les populations, leurs problèmes et leurs besoins de santé. Elle permet ainsi de faire émerger de nouvelles problématiques et facilite leur reconnaissance et leur intégration dans les dispositifs de droit commun. L'ASV est une ressource pour les professionnels et élus d'un territoire, sa démarche renforce également les compétences des professionnels locaux et favorise l'inscription de la santé dans les pratiques professionnelles.

**3.3 Atelier Santé
Ville du 19ème
arrondissement**



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015**

Répartition des actions de l'ASV par axe de travail

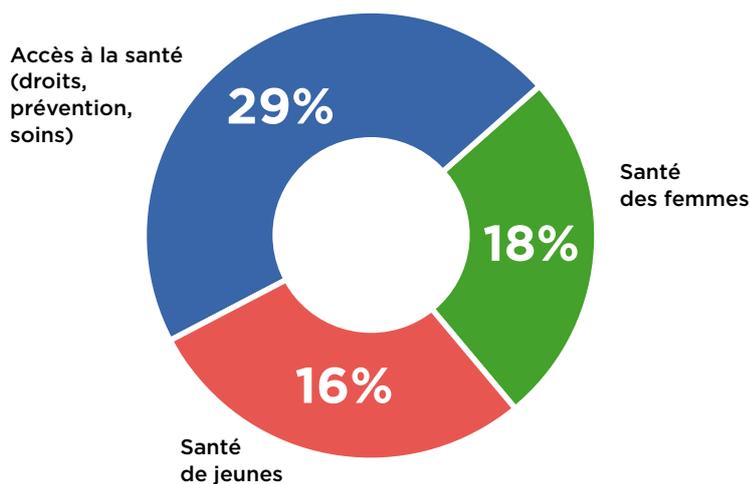
L'année 2015 témoigne d'une prédominance des actions autour de l'accès à la santé.

L'axe accès à la santé poursuit son développement initié en 2014, l'ASV a notamment continué son travail d'identification et de mobilisation sur le territoire, tout en continuant à accompagner la mise en place de projets. Il s'agit également, au travers de ces actions, de faire connaître l'offre de santé sur le territoire.

L'axe santé des jeunes constitue un axe prioritaire de l'ASV 19 depuis sa création. L'ASV a poursuivi son travail de renforcement du partenariat et des compétences des professionnels, et a contribué à l'accompagnement de projets auprès de jeunes.

La santé des femmes, devenue un axe prioritaire de l'ASV 19 en 2012, continue de mobiliser les acteurs de l'arrondissement. L'année 2015 fut l'occasion de mettre en place une enquête sur l'appropriation du parcours de santé périnatale et, de développer de nouveaux partenariats. Cet axe a connu une certaine augmentation en 2015.

Répartition des actions mobilisées par axe de travail



3.3 Atelier Santé
Ville du 19ème
arrondissement



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

En 2015, l'activité de l'ASV concernant les trois axes de travail prioritaires représente :

Accès à la santé : 8 catégories de projets (politique globale d'arrondissement, ressources de l'ASV, présentation de l'ASV / sensibilisation à l'intégration de la santé dans les pratiques professionnelles, modules santé dans les ASL, accès aux droits, accès aux soins, accès à la prévention, au sein du 19e, soutiens aux acteurs locaux) et 29 actions.

Santé des jeunes : 2 catégories de projets (groupe de travail, soutien aux acteurs locaux) et 16 actions,

Santé des femmes : 3 catégories de projets (promotion du dépistage organisé du cancer du sein, santé périnatale, soutien aux acteurs locaux) et 18 actions, soit un total de 63 projets / actions.

L'ASV est au cœur d'un large réseau d'acteurs et a pu construire, en 2015, des partenariats opérationnels avec 145 structures. L'ensemble de ces 61 projets et actions représente 169 activités (certaines actions étant reproduites à plusieurs reprises) auxquelles s'ajoutent 52 réunions partenariales de préparation.

Action par axe de travail	Nb de structures partenaires mobilisées par l'ASV pour :		Nb de personnes « bénéficiaires » des actions de l'ASV ⁴	
	La construction l'animation de l'action	La participation	Professionnels	Habitants ⁴
ACCÈS A LA SANTE (DROITS, PREVENTION, SOINS)				
Connaissances des ressources locales				
Animation du site Internet de l'ASV 19		6	492	NR
Présentations de l'ASV et développement de partenariats	7	7	444	#
Diffusion de l'annuaire santé du 19e		17	50 ex.	#
Actions d'accès à la santé				
Module santé dans les ASL	1	5	13	#
Accès aux droits de santé		21	45	#
Formation repérage sur les violences	3	5	3	NR
Forum Santé Mairie du 19e	2	6	10	10
Opération « Mars bleu » - Dépistage organisé du cancer colorectal	2	NR	NR	370
Paris Plage	1	14	14	NR
Politique globale d'arrondissement				
Conseil local de Santé / Mentale	2	30	22	#
Projet de territoire	2	#	#	#
Réseau précarité	2	#	#	#
SANTE DES JEUNES				
Groupe de travail pluri professionnel				
Cycle « santé mentale »	2	26	35	
Cycle « Postures professionnelles »	1	21	22	
Cycle « Formation Jeunes et produits psychoactifs »	2	6	10	
Événementiel « Santé des Jeunes et numérique »	7	10	10	
Soutiens aux acteurs locaux				
Projet « Santé et Emploi » (Villette emploi)	2	2	4	8
Formation équipe du collège Méliès	1	1	11	#
SANTE DES FEMMES				
Périnatalité				
Mise à jour du guide d'accompagnement	#	14	#	
Enquête qualitative sur l'appropriation du parcours de santé	#	#	38	
Présentation des 1ers résultats de l'enquête et accès à l'EPP	1	1	7	
Groupe de travail « Favoriser l'accès à l'IVG »	2	2	11	
Dépistage organisé du cancer du sein				
Comité de pilotage « Flandre rose »	7	#	10	#
Réunions de mobilisation d'habitantes « Flandre Rose »	7	#	15	3
Formations de femmes relais	7	#	15	2
Impression de l'invitation au DO par les médecins généralistes	#	4	7	35
Actions 2015 (7 modalités : mobilisation, sensibilisation, stands, espaces de parole, expositions, marche, projections)	#	7	NR	8142
Accompagnement et soutien d'acteurs	2	#	3	NR

4. NR : non renseigné : non concerné

5. Bénéficiaires des actions mises en place par les acteurs locaux suite à leur contact avec l'ASV

3.3 Atelier Santé
Ville du 19ème
arrondissement

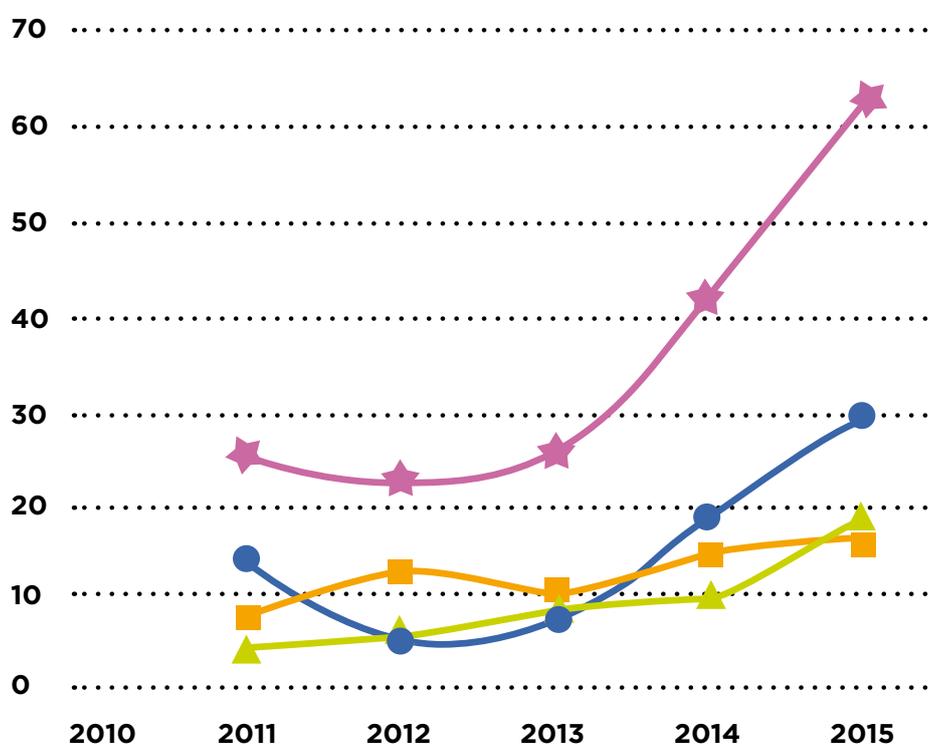


RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

En 5 années d'activité, l'ensemble des axes de travail de l'ASV 19 connaît une augmentation significative en nombre d'actions par projet.

Cette augmentation est particulièrement marquée concernant l'axe « Accès à la santé (droits, soins, prévention) » depuis 2013, date où cet axe a été officialisé, et par conséquent valorisé, par la gouvernance parisienne.

Evolution des actions par axe de travail
(en nombre)



3.3 Atelier Santé
Ville du 19ème
arrondissement



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

- Accès à la santé
- Santé des jeunes
- ▲ Santé des femmes
- ★ Nb total de projets

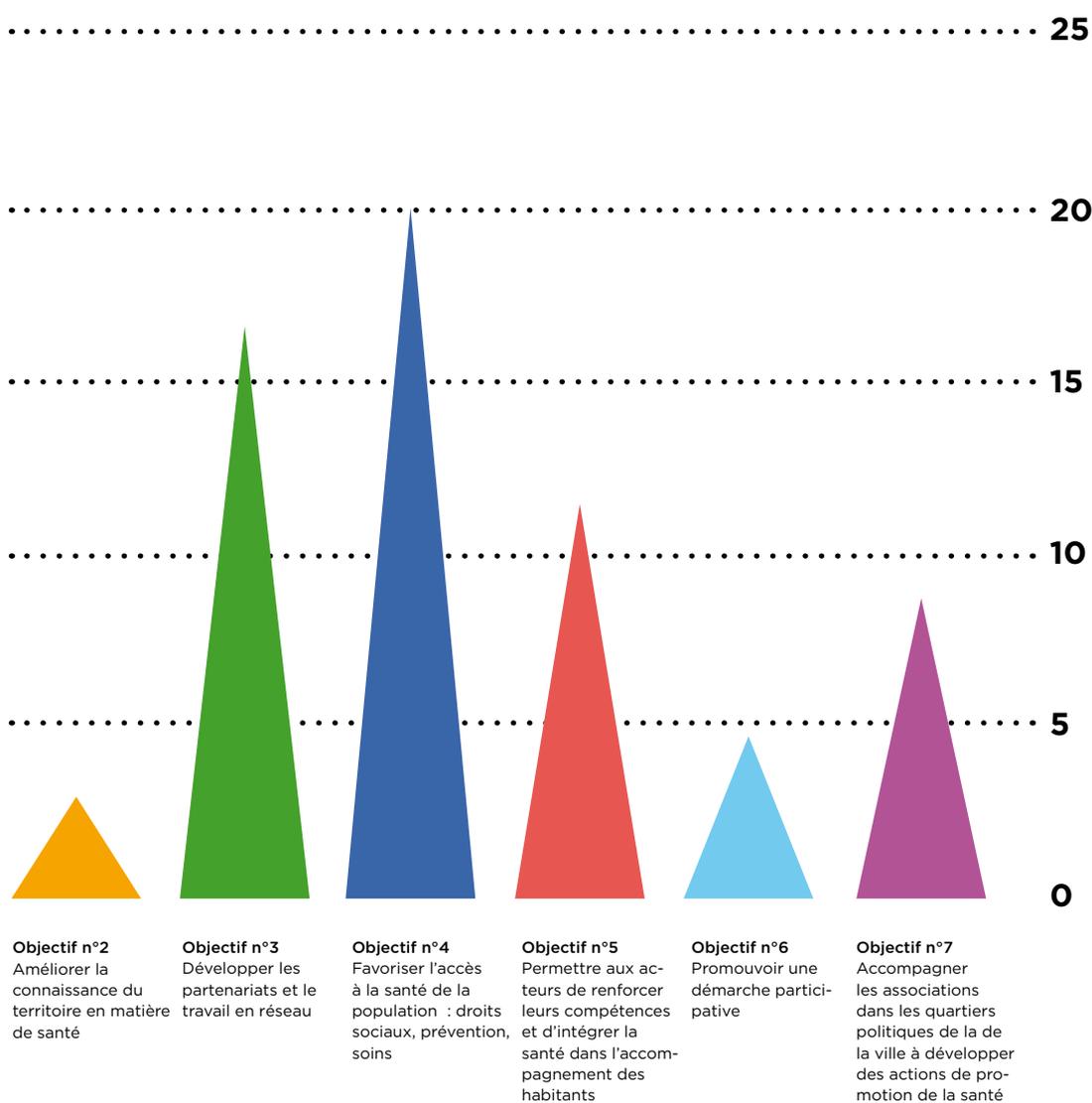
Répartition des actions de l'ASV par objectif stratégique

En 2015, les projets et actions de l'ASV 19 ont poursuivi l'ensemble des sept objectifs des ASV parisiens (tous les projets répondent à l'objectif 1 (articuler les situations locales avec les politiques départementale, régionale et nationale) et à plusieurs autres objectifs, la classification ci-dessous s'effectue à partir de l'objectif prioritaire de l'action/du projet).

Le graphique ci-dessous montre que les objectifs principaux de la majorité des actions menées restent, cette année encore, le développement des partenariats / mise en réseau et l'amélioration de l'accès à la santé des habitants. Ce dernier objectif est en augmentation depuis cette année.

Toutefois, l'augmentation du nombre de projets par actions en 2015 se répercute sur la totalité des objectifs.

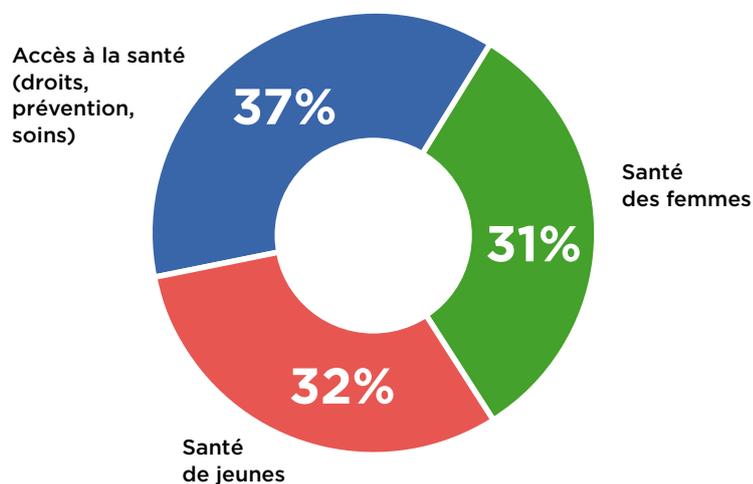
Répartition des actions /projets par objectif ASV (en nombre d'actions)



Répartition des partenaires mobilisés

Répartition des partenaires mobilisés par axe de travail

(en nombre d'actions)



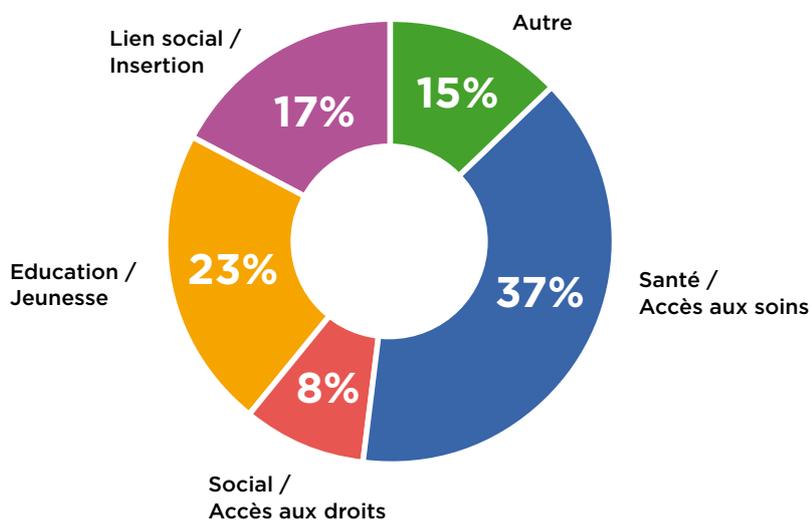
Le graphique ci-dessus met en avant une mobilisation importante des acteurs locaux, en 2015, autour de l'ensemble des axes de travail de l'ASV.

L'axe de travail accès à la santé mobilise un nombre de partenaires légèrement plus important que les axes de la santé des jeunes et de la santé des femmes : il connaît, en 2015, une augmentation sensible de la mobilisation des partenaires.

Le graphique ci-dessous met en avant la forte représentation des professionnels du champ sanitaire au sein des actions menées par l'ASV 19, ces professionnels sont présents sur l'ensemble des axes de travail de l'ASV.

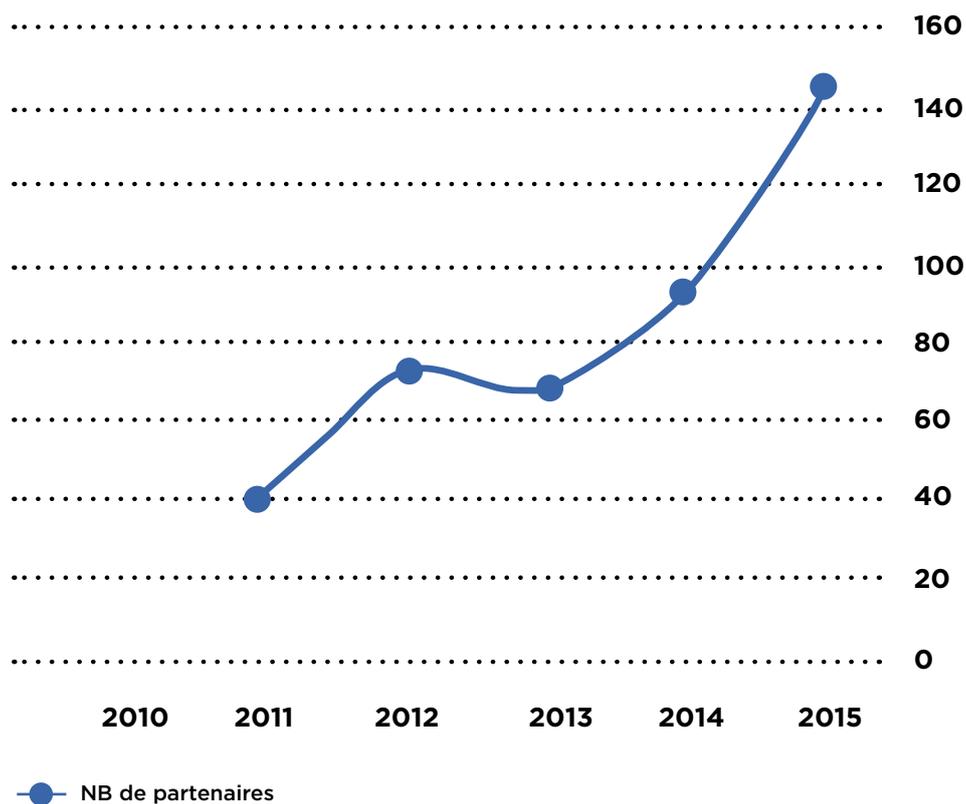
Pour la 1^{ère} année, si l'on regroupe les acteurs des champs sociaux, de l'éducation et de l'insertion, on remarque que ce réseau « social » de partenaires de l'ASV 19 dépasse (en nombre) le réseau de partenaires de la santé.

Répartition des structures partenaires mobilisées par secteur d'activité (en pourcentage)



En 5 années d'activité, l'ensemble des axes de travail de l'ASV 19 connaît une augmentation significative de ses partenariats opérationnels. Cependant, l'année 2013 a connu une vacance de poste de coordination de l'ASV durant 3 mois. Cela impacte sur la continuité de la mobilisation des partenaires opérationnels de l'ASV 19.

Evolution du du nombre de partenaires



Implantation sur le territoire

Après cinq années d'activité, la démarche ASV bénéficie d'une notoriété forte sur le territoire, traduisant une reconnaissance par les acteurs locaux et parisiens de la pertinence de la coordination locale en santé de l'ASV 19 :

- un niveau élevé de mobilisation dans les groupes de travail qui perdure
- une sollicitation de l'ASV :
 - pour appui à des projets, des mises en relation, trouver des réponses à un accompagnement individuel
 - comme partenaire de sensibilisation d'équipes sociales à la santé
 - lorsque de nouvelles problématiques émergent, l'ASV est identifié comme relais d'informations (information drépanocytose, offre de soin durant les grèves hivernales, ...)
- une évaluation des ASV parisiens, portant sur les apports des ASV auprès de leurs partenaires et les attentes de ces derniers vis-à-vis des ASV, a été réalisée. Cette évaluation a permis d'interroger 158 structures (dont 39 / 125 dans le 19^e arrondissement) / 750 structures sollicitées, composées pour 59% par des acteurs associatifs intervenants dans les différents champs de la politique de la ville (santé, social, éducation, insertion ...) et 32 % par des institutions.

**3.3 Atelier Santé
Ville du 19^{ème}
arrondissement**

Cette évaluation montre :

- avec l'implantation de l'ASV sur le territoire, le pourcentage de structure abordant les questions de santé passe de 73% à 85%
- l'ASV a apporté à ces partenaires :
 - meilleure connaissance des ressources (90%)
 - développement partenariats (50%)
 - connaissances en santé et réflexion (35%)
 - aide à la mise en place de projet, utilisation d'outils (25%)
- les attentes des partenaires vis-à-vis des ASV :
 - maintien de l'ASV comme interlocuteur de coordination,
 - élargissement partenarial (outils de visibilité et d'accessibilité),
 - aide au développement de projets.



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

Plus spécifiquement, les acteurs du 19ème déclarent : que leurs participations aux travaux de l'ASV leur a permis d'une part de mieux s'intégrer dans la dynamique partenariale existante, connaître et se faire connaître, et par conséquent contribuer à des orientations à meilleur escient, et d'autre part, d'échanger leurs pratiques professionnelles en santé, de mettre en perspective leurs pratiques et d'intégrer davantage les questions de santé dans ces pratiques et, enfin de se constituer culture et valeurs communes.

Le pôle de santé Villaumed a valorisé l'annuaire santé de l'ASV du 19ème arrondissement sur la page de son site web intitulée « géographie sanitaire du 19ème » : <http://www.villaumed.fr/slide-view/geographie-sanitaire/>

Quelques témoignages spontanés de partenaires de l'ASV en 2015
ALJT « *Depuis maintenant cinq ans, nous participons aux groupes de travail et formations organisés par l'Atelier Santé Ville du 19ème. Ceci nous permet de mener une réflexion approfondie sur certaines thématiques et de rencontrer d'autres acteurs médicaux et/ou sociaux de l'arrondissement.*

Pour des raisons d'organisation, une des chargées de relation résidentielle du 19ème est référente de ce partenariat.

Elle participe aux différentes réunions, elle se charge ensuite de transmettre les informations aux autres membres de l'équipe. Ceux-ci peuvent également s'inscrire aux formations proposées.

Nous sollicitons régulièrement la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville pour l'associer à la réflexion sur différents projets. Elle nous apporte son expertise, des conseils, ainsi que des contacts et outils pédagogiques. »

Archipel « *Ce fut un réel plaisir de pouvoir évoluer ensemble à la fois autour des réunions de l'APSV mais aussi à travers les rencontres à thèmes proposés plus spécifiquement aux structures d'hébergement du 19ème. »*

Espace résilience « *L'équipe d'Espace résilience tient à remercier les ateliers santé Ville et plus particulièrement leur coordinatrice dans le 19ème arrondissement, sans l'aide de qui l'action «théâtre de la résilience», soutenue par ARS et se déroulant tous les mercredis à la Maison des ados R. Debré, n'aurait pu se faire. Le soutien logistique et les conseils fournis étaient nécessaires à la concrétisation et au renouvellement de ce projet. Merci pour ce travail utile et efficace.*

Un grand merci également pour l'apport des connaissances théoriques et pratiques que permettent les rencontres régulières dans le 19ème arrondissement.

Le travail effectué depuis plusieurs années porte ses fruits, car grâce à la mise en réseau des différents acteurs de la santé, des projets mieux ciblés voient le jour et nos interventions se concrétisent en s'articulant de manière plus fluide les unes aux autres. »



Annexes

Le Conseil d'Administration de l'APSV au 31 décembre 2015

Mélanie JODER, Présidente
Directrice Générale d'Universcience

Marie VILLETTE, Vice Présidente
Directrice Générale de l'Etablissement Public
du Parc et de la Grande Halle de la Villette

Bruno MANTOVANI, Secrétaire
Directeur du Conservatoire National Supérieur
de Musique et de Danse de Paris

Laurent BAYLE, Trésorier
Directeur Général de la Philharmonie de Paris

Emilie GLAIZAL, membre
Chef de Projet, Universcience

Daniel COLLING, membre
Directeur du Zénith

Laurent DONDEY, membre
Directeur Général de la Géode

Karine DUQUESNOY, membre
Directrice des Ressources Humaines, EPPGHV

**Le Conseil
d'Administration
de l'APSV**

ANNEXES



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015**

L'équipe A.P.S.V. (1^{er} janvier – 31 décembre 2015)

ADMINISTRATION

Olivier FLAMENT	Directeur Général
Nicole FORT-JAMES	Assistante de Direction
Marie Christine COUPE	Comptable
Frédéric MENDES	Gestionnaire Ressources humaines

PRÉVENTION

Mohamed EL FAKHAR	Educateur chargé d'accompagnement socio professionnel
Guy ORLANDINI	Educateur spécialisé
Guillaume PRADERE NIQUET	Coordinateur de projets culturels

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Agnès STZAL	Coordinatrice Atelier Santé Ville
Claire DUPIN	Coordinatrice – Discrimination
Marie HATET	Cheffe de projets Education-Culture
Maud BERTON	Chargée de mission éducation artistique et culturelle
Estelle CHAIGNIAU	Chargée d'accueil et d'accompagnement Education artistique et culturelle

FORMATION

Bettina SALVIONI	Responsable de Formation
Grace de BOGLO	Assistante de formation

**L'équipe
APSV**

ANNEXES



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015**